



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU COMITE DE DIRECTION
23 NOVEMBRE 2018
DJIBOUTI**

<p>Présents : voir liste de présence en annexe</p> <p>Excusés :</p> <p>MM. :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diouldé Diallo Vice-Président Afrique de l'Ouest - Bolenga Gervais Vice-Président Afrique Centrale - Diognes Orsini Vice-Président Afrique Australe - Ebah Basile Membre, Afrique de l'Ouest - Koanda Mady Responsable des membres affiliés 	<p>ORDRE DU JOUR :</p> <ul style="list-style-type: none"> I - Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 juillet 2018-Kampala II – Rapport du Comité de Gouvernance III - Rapport du Comité Programmes IV -Situation financière à fin septembre 2018 et budget 2019 V – Rapport d'activités à fin septembre 2018 VI-Rapport d'activités des Vice-Présidents VII -Compte-rendu des travaux du CST de Djibouti VIII-Projet d'appel à candidatures pour l'organisation des Congrès IX - Divers 	<p>Réf. : 1^{er} PROVISoire</p>
--	--	---

Début des travaux : 9 h 10 mn

Mot de bienvenue

Le Président adresse les remerciements de l'AAE au Directeur Général de l'ONEAD pour l'accueil et la disponibilité manifestés à l'endroit de tous les délégués.

Pour sa part, le Directeur de l'ONEAD, Monsieur Mohamed Fouad Abdo, souhaite la bienvenue aux membres du CD et une bonne suite des travaux.

Un tour de table est fait pour les présentations.

Après ces présentations d'usage, le Président présente l'ordre du jour de la réunion qui est adopté. Il rappelle ensuite les décisions prises lors de la dernière réunion du Comité de Direction. Il s'agit de :

-Mettre en place un plan d'apurement du déficit de l'AAE sur trois ans (2018-2020) avec un engagement du Directeur Exécutif de l'AAE à l'exécuter, avec l'appui du Comité Finances ;

- Développer une stratégie efficace de recouvrement des cotisations des membres actifs et affiliés ;
- Mettre en place une politique de cahier de charges pour l'organisation du Congrès et son fonctionnement ;
- Continuer à développer des programmes de qualité avec les bailleurs de fonds pour améliorer l'accès à l'eau potable.

A la suite du rappel de décisions prises lors de la dernière réunion du CD, le Président aborde les points suivants :

POINTS	DECISION	RESPON-SABLE	DELAI
<p>I -Adoption du Compte Rendu de la réunion de Kampala Le Président de l'AAE présente la version finale du compte rendu de Kampala avec les amendements pris en compte.</p>	<p>Décision n° 1 Les membres du Comité de Direction adoptent le Compte rendu de la réunion du Comité de Direction de Kampala.</p>		
<p>II - Les Sous-Comités 2.1. Le Comité de Gouvernance d'Ethique et des RH</p> <p>Le Directeur Exécutif, au nom du Président du Comité de Gouvernance, fait le compte rendu de la réunion du 22 novembre 2018, axé sur quatre points :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le protocole relatif au déroulement des réunions du Comité de Direction ; 2. L'analyse du rapport d'audit organisationnel de l'AAE par la Fondation Bill et Melinda Gates et la proposition d'un nouvel organigramme du Bureau exécutif ; 3. L'Organisation des Congrès de l'AAE, avec l'examen du projet d'appel d'offres pour le recrutement d'une agence d'évènementiel et l'examen de la proposition faite par la NWSC hôte du prochain Congrès pour se voir attribuer la responsabilité pleine et entière de l'organisation du Congrès et Exposition 2020 de KAMPALA et analyse du projet de protocole d'accord entre l'AAE et la NWSC ; 4. La création d'un Comité de Développement et d'Engagement des Membres au sein du Comité de Direction. 			

Concernant :

Le protocole pour la tenue des réunions du CD

D'entrée de jeu, les membres du CD échangent sur l'opportunité de maintenir ou non la fréquence des réunions du CD. Le Président propose 2 réunions en présentiel au lieu de trois réunions en présentiel l'année et faire l'une des réunions en virtuel.

Etant donné l'arrimage des réunions du CD avec celles du CST le Comité demande au CST de mener aussi une réflexion sur l'opportunité des 3 et 2 réunions l'année.

L'analyse du Rapport Organisationnel de POE

A la suite de la présentation de la genèse de l'audit de POE (BMGF) et de son déroulement, la Direction Exécutive présente une série de recommandations faites par le POE et leurs implications sur les opérations de la Direction Exécutive et de l'AAE en général.

Le Directeur Exécutif fait savoir que la mise en œuvre des Recommandations du POE constitue un ensemble d'actions liées à la gouvernance, l'adhésion et les capacités du staff de la Direction Exécutive de l'AAE et qui est en fait la Composante n°1 de l'investissement sur un ensemble de 5 composantes dont la réussite conditionne la réalisation des autres composantes qui elles sont liées au renforcement des capacités des membres et des parties prenantes en matière d'assainissement autonome.

Le Comité de Direction estime que les recommandations de l'évaluation du POE étaient toutes très pertinentes et constructives et qu'elles contribueraient sans aucun doute à l'efficacité des actions de l'AAE sur le continent.

Le Comité de Direction déclare également qu'il est

Décision n° 2 :

Le Comité de Direction adopte le protocole relatif à la tenue des réunions du CD.

Le Comité de Direction décide de tenir les réunions du CD deux fois dans l'année en présentiel et une fois de manière virtuelle.

Le Comité de Direction demande au Conseil Scientifique et Technique de faire des propositions sur la fréquence des réunions du CST et de les présenter lors de la prochaine réunion du CD.

Décision n° 3

Le Comité de Direction demande à la Direction Exécutive de procéder à la mise en œuvre progressive des recommandations de l'audit du POE et de communiquer régulièrement sur les actions entreprises et les résultats. Un rapport spécial complet sur la mise en œuvre des recommandations et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs doit être présenté à chaque réunion du Comité de Direction.

Le Comité de Direction recommande vivement que la mise en œuvre se fasse progressivement, en tenant compte des ressources

<p>essentiel de veiller à ce que les résultats de la mise en œuvre des recommandations soient durables, même au-delà du soutien financier apporté par la Fondation aux investissements qu'elle réalise dans l'AAE.</p> <p>L'organisation des CONGRES de l'AAE et le cas spécifique du Congrès 2020.</p> <p>° Examen du projet d'appel d'offres pour le recrutement d'une agence d'évènementielle</p> <p>° Examen de la proposition faite par la NWSC hôte du prochain Congrès pour se voir attribué la responsabilité pleine et entière de l'organisation du Congrès de 2020 et analyse du projet de protocole d'accord entre l'AAE et le NWSC à cet effet.</p> <p>L'examen du projet d'appel d'offres pour le recrutement d'une agence d'évènementielle.</p> <p>L'examen du projet d'appels d'offre pour le recrutement d'une agence évènementielle a été présenté et approuvé par le Comité de Gouvernance qui a recommandé au CD de l'approuver.</p> <p>L'examen de la proposition faite par la NWSC hôte du prochain Congrès pour se voir attribuer la responsabilité pleine et entière de l'organisation du Congrès de 2020 et analyse du projet de protocole d'accord entre l'AAE et le NWSC</p> <p>La proposition de NWSC d'organiser le Congrès 2020 en toute responsabilité est approuvée par le CD, suite à la présentation du DEX portant sur le projet de protocole</p>	<p>financières disponibles de l'AAE, avec un accent sur la gestion et le développement des adhésions et autres sujets qui ne nécessiteraient pas trop de ressources financières immédiates.</p> <p>Décision n° 4</p> <p>Le Comité demande à la Direction Exécutive d'assurer le suivi de l'organisation de l'évènement et de le tenir en permanence informé tout au long des préparatifs.</p> <p>Décision n° 5 :</p> <p>Le Comité de Direction décide de confier l'organisation de l'Exposition du Congrès 2020 à la société NGC et demande à la Direction Exécutive de veiller à la rédaction d'un protocole d'accord avec un engagement ferme qu'une redevance minimale sera versée à l'AAE par NGC dans le cadre de l'organisation de l'exposition du Congrès 2020.</p> <p>Le CD demande décide que pour le Congrès de Kampala 2020, il ne soit plus fait d'appel d'offres pour retenir une agence évènementielle</p>		
--	--	--	--

<p>d'accord faisant état d'une rémunération minimum qui sera reversée à l'AAE après le Congrès sur la base d'un engagement officiel de la NWSC et de prestations conformes aux normes internationales en la matière.</p> <p>Par la même occasion et concernant l'organisation de l'Exposition, le CD maintient la Société NGC qui a, jusqu'à présent, réalisé l'ensemble des expositions lors de tous les Congrès de l'AAE avec succès, aussi bien dans l'organisation et la confection des stands qu'au niveau des rémunérations versées à l'AAE, toujours en augmentation pratiquement à chaque organisation.</p> <p>La proposition de création d'un Comité de Développement et d'Engagement des Membres au sein du Comité de Direction</p> <p>Afin d'améliorer son service aux membres de l'AAE, la Direction Exécutive propose un projet de termes de référence (Charte) pour la constitution d'un Comité de Développement et d'Engagement des membres de l'AAE au sein du Comité de Direction. Ce comité porterait à 4 les Comités du CD: Comité Finances, Comité Programmes, Comité Gouvernance, Ethique, Ressources Humaines et Comité de développement des Adhésions des Membres.</p>	<p>et que pour les prochains Congrès de l'AAE les deux options soient retenues, soit l'appel d'offres ou soit l'établissement d'un protocole d'accord avec la société hôte et en fonction de la Société hôte l'une ou l'autre option sera mise en œuvre.</p> <p>Décision n° 6 :</p> <p>Le Comité de Direction décide de la création d'un Comité de Développement et d'Engagement des Membres en son sein qui sera chargé de surveiller en permanence et décider si les avantages offerts par l'AAE à ses membres sont dans l'intérêt de motiver l'adhésion et proposer ce qui peut être fait pour donner aux membres ce qu'ils recherchent.</p>		
<p>2.2. Rapport du Comité Programmes</p> <p>Le Professeur Hamanth Kasan, Président du Comité Programmes, présente le rapport de la réunion dudit Comité qui s'est tenue le 22 novembre 2018 à Djibouti. Il soumet aux membres du CD, les recommandations inscrites dans la feuille de route de ce comité dont les principaux axes sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ° Le suivi des recommandations faites lors du CST de Kampala en juillet 2018 ; ° L'état d'avancement des programmes AfriCap, RASOP-Africa, AfriAlliance et autres initiatives ; ° Le rapport de la Fondation Bill et Mélinda Gates (Partner Organisational Effectiveness/POE) ° Les projets à venir avec la Fondation Bill et Mélinda 	<p>Décision n° 7</p> <p>Le Comité de Direction demande à la Direction Exécutive de faire parvenir au Comité Programme les documents relatifs au nouveau projet OFID dans le cadre de WOP's avec GWOPA.</p> <p>Le Comité de Direction demande à la Direction Exécutive de rédiger une note conceptuelle pour l'organisation et la tenue</p>		

<p>Gates, le German Water Partnership, OFID-GWOPA, Water Operators Partnership.</p> <p>Le Professeur Hamanth soumet à l'approbation du Comité de Direction les points ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'envoi du rapport détaillé de la Fondation Bill et Mélinda Gates par la Direction Exécutive au Comité Programmes pour l'examiner ; 2. La Direction Exécutive organise une conférence téléphonique avec le Comité programmes dans deux semaines ; 3. La Direction Exécutive envoie au Comité Programmes, les documents sur les programmes OFID-GWOPA avant la prochaine réunion du CD ; 4. La tenue de la table ronde des bailleurs de fonds au Maroc en mars 2018 et suggère que la Direction Exécutive élabore une note conceptuelle pour cette rencontre. Cette rencontre visera entre autres à collecter des fonds pour le financement de l'Académie Africaine de l'Eau et de l'Assainissement. <p>Concernant le point 1 le Président du Comité de Gouvernance fait savoir que l'aspect de l'audit de la Fondation relevait des enjeux liés à la Gouvernance de l'AAE, à l'adhésion, au recrutement de nouveaux talents et autres et qu'à ce stade les aspects programmatiques mêmes n'étaient pas encore abordés. Le Comité gouvernance avait étudié déjà la question et fait ses recommandations au Comité de Direction qui les a approuvés.</p>	<p>d'une table ronde des bailleurs de fonds qui devrait prendre place en mars 2019 lors des prochaines réunions du CD et AG de l'AAE.</p>		
<p>2.3. FINANCES</p> <p>2.3.1. Situation financière à fin septembre 2018</p> <p>Monsieur Victor Sankara, Contrôleur Général, rend compte de la situation financière de l'Association à fin septembre 2018. Il en ressort les points saillants suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les recettes encaissées au cours de la période s'élèvent à 411.293 Euros dont les encaissements des produits facturés et ceux des arriérés antérieurs à 2018. Il indique que le taux de recouvrement des cotisations de l'année s'élève à 71% pour les membres actifs et 86% pour les membres affiliés ; - Le taux global d'encaissement des produits s'élève à 82%. <p>Par ailleurs, il souligne que le taux de paiement des cotisations des membres actifs a progressé de 65% à 71%</p>	<p><u>Décision n° 8</u></p> <p>Le Comité de Direction approuve le rapport du Contrôleur Général.</p>		

<p>au 30 septembre 2018. Au niveau des membres affiliés, le taux de paiement des cotisations a également connu une nette amélioration ; soit 86% au 30 juin 2018 contre 61% à la même période en 2017. Enfin, il fait observer que 24% des cotisations restent à recouvrer à ce jour ; soit un montant de 61.933 Euros.</p> <p>Au titre des charges de fonctionnement de l'AAE, le taux de réalisation est de 62 % au 30 septembre 2018, soit un montant total de 306.819 euros.</p> <p>Au titre de la trésorerie, il montre que la situation a varié positivement de 37 350 euros entre le 30 juin et le 30 septembre 2018.</p> <p>Le Contrôleur Général note avec beaucoup de satisfaction une amélioration du taux de recouvrement des recettes de l'Association et fait les recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer le recouvrement des 24 % des cotisations ; - Fixer les délais de paiement des cotisations annuelles ; - Approfondir la réflexion sur l'organisation des Congrès ; - Mettre en place une stratégie pour résorber le déficit de la trésorerie. <p>Suite à la présentation du Contrôleur Général, le Président soulève la problématique du recouvrement des cotisations et demande que des décisions concrètes soient prises avant la prochaine tenue du Comité de Direction. Il constate que certains membres du Comité de Direction ne sont pas à jour de leur cotisation et rappelle aux membres les décisions déjà prises de n'autoriser à participer aux réunions que les membres à jour de leurs cotisations. Par ailleurs, la Direction Exécutive doit s'assurer de la présence effective des membres du CD avant les réunions pour que le quorum soit atteint.</p> <p>Le Comité de Direction félicite le Directeur Finance et Stratégie pour la tenue de la comptabilité et des finances.</p>	<p><u>Décision n° : 9</u></p> <p>Le Comité de Direction demande à la Direction Exécutive de fournir avant la tenue des réunions l'état des impayés des cotisations des membres du Comité de Direction.</p> <p>Le Comité de Direction demande à la Direction Exécutive de poursuivre les actions de recouvrement.</p>		
<p>2.3.2. Budget 2019</p> <p>Le Directeur Finance et Stratégie présente le projet de budget 2019 sur la base des ressources. Il s'agit des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement des capacités de la Direction Exécutive avec le recrutement de nouveaux staffs notamment un Directeur du Service aux Membres ; - La prise en compte des financements des programmes 	<p><u>Décision n° : 10</u></p> <p>Le Comité de Direction approuve le projet de budget 2019 et demande au Directeur Finance et Stratégie d'intégrer le montant attendu des bailleurs de fonds pour le</p>		

<p>Africap ; FBMG; GWP ; OFID et AfriAlliance.</p> <p>Le Directeur Finance informe les membres des financements à recevoir de la part des bailleurs de fonds pour les projets à venir. Il indique que cette rubrique sera intégrée dans la version finale du budget et présentée à la prochaine réunion du Comité de Direction pour approbation. Parmi les rubriques citées dans le budget, il annonce que les avances des recettes du Congrès 2020 de Kampala estimées à 30 % ont été intégrées. Il s'agit des avances à recevoir par le prestataire de service NGC pour l'organisation de l'exposition ainsi que l'avance pour l'organisation du Congrès à recevoir par NWSC.</p>	<p>financement des programmes.</p> <p>Le Comité de Direction demande à la Direction Exécutive de s'assurer du versement des avances relatives aux activités du Congrès 2020 qui sont prévues au budget 2019.</p>		
<p>3- ACTIVITES</p> <p>3.1 Rapport à fin septembre 2018</p> <p>Le Directeur Exécutif, présente le rapport d'activités à fin septembre 2018.</p> <p>La période de juillet à septembre 2018 a vu la tenue d'évènements majeurs organisés par l'AAE ou par ses partenaires, et la multiplication des efforts de la Direction Exécutive pour maintenir et développer de nouveaux partenariats techniques et financiers. Certains de ses partenariats devant se matérialiser par des projets et programmes dont le but serait d'améliorer les performances de l'Association et de ses membres, et contribuer ainsi à l'extension de l'accès des populations africaines à l'eau potable et au service d'assainissement.</p> <p>Les progrès réalisés par la Direction Exécutive au cours du 3ème trimestre sont rapportés selon les quatre objectifs stratégiques et les résultats attendus décrits ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le renforcement de la gouvernance et du management de l'AAE afin de mieux assurer le leadership du secteur en Afrique et de garantir un meilleur service aux membres 2. Le renforcement des capacités des opérateurs d'Eau et d'Assainissement (EA) en Afrique en vue d'améliorer leurs performances 3. La diversification des partenariats et consolidation des synergies pour une plus grande efficacité de l'AAE et un meilleur impact des actions 4. L'amélioration de la visibilité de l'Association de sorte à accroître sa notoriété 	<p><u>Décision n° 11</u></p> <p>Le Comité de Direction Approuve le Rapport d'activités à fin septembre 2018.</p>		

<p>Dans le cadre des activités à venir, le Directeur Exécutif indique que quelques programmes seront développés en 2019 en ce qui concerne le WOP avec GWOPA et OFID, des actions de renforcement de capacité de la Direction Exécutive et des membres avec la German Water Partnership, le deuxième investissement avec la Fondation Bill et Melinda Gates sur l'assainissement autonome et la gestion des Boues de vidange, le Programmes Wash Municipalities avec l'USAID, etc. Il s'agira aussi de mettre en place des actions pour accompagner les Vice-Présidents régionaux dans leur zone.</p> <p>Suite à la présentation du Rapport d'activités, le Président informe les membres du décès de Monsieur AG El ARFAGH Mohamed, membre du Comité Scientifique et Technique de l'AAE en service à la SOMAGEP à Bamako. A cet effet, une minute de silence est observée à la mémoire du disparu.</p>			
<p>3.2 Rapport d'activités des Vice-Présidents 2018-2020</p> <p>Le Président invite les Vice-Présidents à présenter les activités de leur zone.</p> <p><u>La région de l'Afrique de l'Ouest</u></p> <p>M. Amara Fofana, Représentant le Vice-Président, présente les actions menées dans la zone de l'Afrique de l'Ouest. Il informe les membres des activités planifiées, à travers une campagne de sensibilisation auprès des sociétés d'eau et d'assainissement de leur zone géographique, pour le paiement des factures des cotisations ; la stimulation des activités du réseau des femmes et des jeunes professionnels ; la signature des partenariats avec certaines sociétés d'eau et d'assainissement.</p> <p><u>La région Afrique de l'Est</u></p> <p>Le Dr Silver Mugisha, Vice-Président de l'Afrique de l'Est, donne des informations sur les activités relatives à la mobilisation des sociétés d'eau pour leur adhésion à l'AAE ainsi que le paiement des factures des cotisations ; la préparation du Congrès 2020 ; l'encouragement des actions des jeunes professionnels ; la signature de partenariats avec les sociétés d'eau et d'assainissement ainsi que l'organisation sœur (IWA).</p>			

<p><u>La région Afrique du Nord</u> M. Mansour Ben Mourad, Vice-Président de l'Afrique du Nord, fait l'état des actions entreprises auprès des membres. Il mentionne que ces derniers souhaitent savoir l'intérêt qu'ils auront à être membres de l'AAE et ce qu'ils pourraient en tirer comme profit. Il réitère sa volonté à faire adhérer l'Egypte, et demande à ce que les sociétés membres d'Afrique du nord, puissent aussi faire parti des partenaire impliqués dans des programmes entrepris par l'AAE.</p> <p><u>La région Afrique du Centre</u> La région de l'Afrique du centre n'a pas fait de présentation, ayant dû quitter la salle pour rattraper son avion.</p> <p><u>La région Afrique Australe</u> La région de l'Afrique Australe n'a pas fait de présentation, ayant dû quitter également la salle pour se rendre à l'aéroport.</p>			
<p>3.3. Compte rendu des travaux du CST de Djibouti</p> <p>Le Dr Papa Samba Diop, Président du CST, fait l'état d'avancement des travaux inscrits dans la feuille de route estimés à 42 %. Il informe les membres des actions à venir, parmi lesquelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'un nouveau comité éditorial du magazine Share water qui comprendra, en plus du Directeur Exécutif de l'AAE et du Directeur des Programmes, un membre de chaque comité spécialisé ; - L'appel à communication pour le magazine Sharewater en vue de revaloriser et diversifier le contenu du magazine ; - La décision de revisiter les communications faites lors des congrès et d'inviter certains auteurs dont le sujet est en rapport avec le thème du CST pour mieux étoffer les débats ; - Poursuivre le travail de sélection de certaines communications pour les transformer en articles scientifiques selon les normes. <p>Suite à cette présentation, le Président du CST attire</p>	<p><u>Décision n° 12</u> Le Comité de Direction prend note de l'état d'avancement des travaux du CST de Djibouti.</p> <p><u>Décision n° 13</u> Le Comité de Direction</p>		

<p>l'attention des membres sur la proposition de réorganisation du Contenu du Comité stratégique N°4 en vue d'une formalisation.</p> <p>Etant donné que les membres n'ont pas donné leur avis sur le contenu de ce projet de document, le Président de l'AAE propose que ce projet soit examiné par le Comité de Gouvernance Ethique et des Ressources en vue de faire des propositions à la prochaine réunion du CD.</p> <p>Le Président profite de cette remarque pour rappeler aux membres que tout document qui doit faire l'objet d'examen doit passer nécessairement par un Comité de travail spécifique qui le soumet par la suite au Comité de Direction.</p>	<p>demande au Président du CST et à la Deuxième Présidente d'envoyer le document du Comité Stratégique conjointement signé au Comité de Gouvernance, Ethique et des Ressources Humaines en vue de l'analyser et faire des propositions pour la prochaine réunion.</p>		
<p>IV - CONGRES</p> <p>Le Représentant du Comité Local d'Organisation (CLO) présente la feuille de route du Congrès de Kampala et propose la date du Congrès pour la période du 24 au 27 février 2020. Il soumet aussi aux membres les 3 logos pour un choix. Suite à sa présentation, les membres retiennent le logo n° 3 et font les observations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retirer le logo « 40^{ème} anniversaire » du logo général ; - Harmoniser l'écriture ; - Réduire la taille du drapeau pour mettre le pays en évidence ; - Préciser la date de l'évènement. 	<p>Décision n° 14</p> <p>Le Comité de Direction retient le logo n° 3 sous réserve de prendre en compte toutes les observations.</p> <p>Le Comité de Direction retient la date du 24 au 27 février 2020 pour la tenue du Congrès de Kampala.</p>		
<p>V- Divers :</p> <p>a - Communication au sein du Conseil Scientifique et Technique</p> <p>Le Représentant du Vice-Président Afrique de l'Ouest, signale à l'assistance que fort est de constater un manque de communication entre le 1^{er} président et le 2^{ème} Président du CST qui entache les travaux du CST et les prises de décision. Pour ce faire, il suggère que les deux Présidents améliorent leur relation pour l'image de l'AAE.</p> <p>b - Contrat du Directeur Exécutif</p> <p>Le Président informe les membres que le contrat de travail du Directeur Exécutif arrive à son terme à fin décembre 2018. Suite à cette information, il invite les membres non statutaires à se retirer de la salle pour un huis clos avant de prendre une décision sur cette question.</p>	<p>Décision n° 15</p> <p>Le Comité de Direction décide de prolonger le contrat du Directeur Exécutif jusqu'au 31 décembre 2019.</p> <p>Le Comité de Gouvernance, d'Éthique et des Ressources Humaines procédera à</p>		

	<p>l'évaluation des performances du Directeur Exécutif et fournira un rapport au Comité de Direction au cours de la 1ère réunion du CD de l'année 2019, afin de décider des étapes suivantes.</p>		
--	---	--	--

Le Directeur Exécutif,
Sylvain USHER